EPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE
DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE
DE LA WILAYA DE MEDEA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

NIF : 425006000026009

Conformément aux dispositions de l'article 65 du Décret Présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public, la Direction de l'hydraulique de la Wilaya de Médéa informe les soumissionnaires qui ont participé à l'Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales publié dans les journaux "e-Bourse" et "أصوات "en date du 15/10/2026 et sur les journaux électronique "خبر برس" et "elhirak -el ikhbari" en date du 19/10/2026 à la réalisation du projet «Réhabilitation du réseaux d'alimentation en eau potable de la ville de Tablat et Mezghanna (W.Medea)», Qu'a l'issue de l'évaluation des offres le marché a été attribué provisoirement au soumissionnaire cité

DESIGNATION DES TRAVAUX	ENTREPRISE ATTRIBUTAITE PROVISOIREMENT	NOTE TECH 60/100	MONTANT DE L'OFFRE AVANT VERIFICATION	MONTANT DE L'OFFRE APRES VERIFICATION	DELAI	OBS
Réhabilitation du réseaux d'alimentation en eau potable de la ville de Tablat et Mezghanna (W.Medea)»	EGTPH - KHERRAZ AZZEDDINE 1ER novembre Ouled Moussa w-Boumerdes NIF :172352000180162	76	51 630 292,00 DA	51 630 292,00DA	04 Mois	Moins disant

Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré, peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya de Médéa dans un délai de Dix (10) jours à compter de la première date de publication du présent avis sur la presse nationale ou le BOMOP, conformément à l'article 82 du Décret Présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public. Les soumissionnaires intéressés par les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités de se rapprocher du service contractant au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de publication de l'avis d'attribution provisoire dans la presse nationale.